

*Pièce 7.1 : Annexes sanitaires*



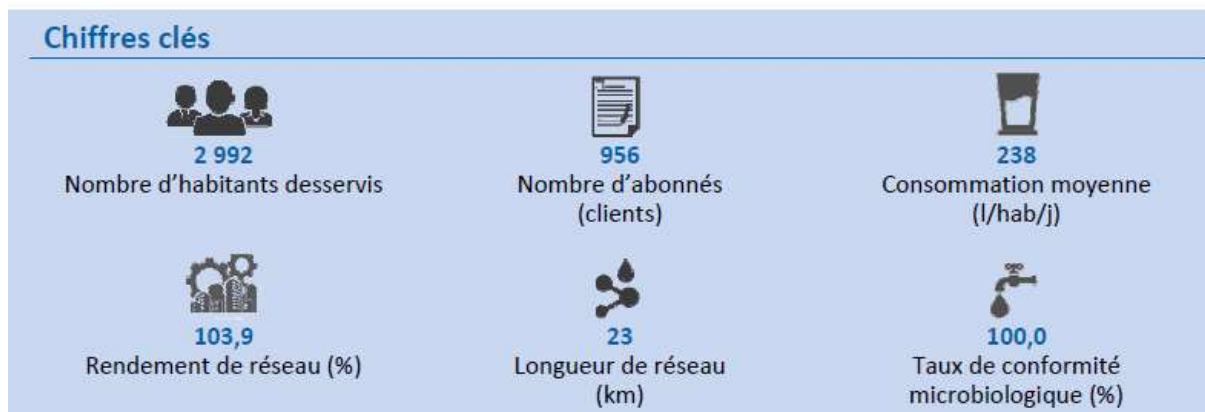
Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour Le		
Le Maire,		
<del>Pour copie conforme</del> <del>Le Maire,</del>		

## Table des matières

I-	RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....	3
	1 - Ressource en eau .....	3
	2 - Fonctionnement du réseau .....	4
	3 - Défense incendie.....	5
II-	RESEAU D'ASSAINISSEMENT.....	5
	1 - Eaux usées .....	5
III-	ORDURES MENAGERES.....	8

# I- RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## 1 - Ressource en eau



La commune est alimentée par le SIAEP du RU du BOURDEAU.

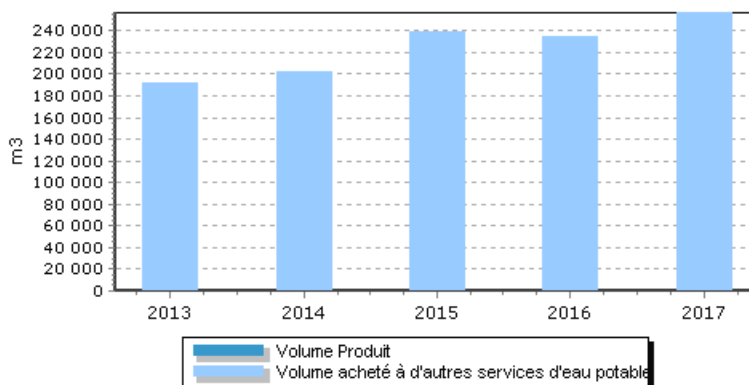
L'eau provient de la Ville de Meaux (achat en gros) qui capte en surface l'eau de la Marne et qui la traite avant de la mettre en distribution.

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à d'autres services d'eau potable :

	2013	2014	2015	2016	2017	N/N-1
<b>Volume prélevé (m3)</b>	0	0	0	0	0	0%
<b>Volume produit (m3)</b>	0	0	0	0	0	0%
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	192 253	202 821	238 945	234 044	256 691	9,7%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0	0	0	0%
<b>Volume mis en distribution (m3)</b>	<b>192 253</b>	<b>202 821</b>	<b>238 945</b>	<b>234 044</b>	<b>256 691</b>	<b>9,7%</b>

Les volumes achetés au syndicat du Ru du Bourdeau sont donnés à titre indicatif car les volumes importés sont achetés en gros depuis le nouveau contrat.

**Evolution des volumes produit et acheté à d'autres services d'eau potable**



## 2 - Fonctionnement du réseau

	2016	2017	N/N-1
<b>CHAUCONIN NEUFMONTIERS</b>			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 914	2 992	2,7%
Nombre d'abonnés (clients)	953	956	0,3%
Volume vendu (m3)	218 838	263 694	20,5%
<b>Autre(s)</b>			
Volume vendu (m3)	0	2 500	100%

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

- les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur,
- les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique la mise en oeuvre d'actions correctives.

Tableaux synthétiques de la conformité des prélèvements aux limites de qualité :

Limite de qualité	Contrôle Sanitaire		Surveillance du Délégué		Contrôle sanitaire et surveillance du délégué	
	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes
Microbiologique	6	6	8	8	14	14
Physico-chimie	1	1	0	0	1	1

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégué	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégué
Microbiologique	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Physico-chimie	100,0 %	/%	100,0 %



Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références
<b>Paramètres soumis à Limite de Qualité</b>				
Microbiologique	12	12	16	16
Physico-chimique	7	7	/	/
<b>Paramètres soumis à Référence de Qualité</b>				
Microbiologique	24	24	32	31
Physico-chimique	67	67	14	14
<b>Autres paramètres analysés</b>				
Microbiologique	/		1	
Physico-chimique	33		/	

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

### 3 - Défense incendie

La commune dispose de 19 poteaux et 3 bouches incendie permettant une défense incendie efficace sur l'ensemble du territoire. Il n'y a pas de « rapport pompier » disponible, mais la défense incendie répond aux normes attendues selon la municipalité.

Les poteaux sont représentés par un  tandis que les bouches sont représentées par un  sur les plans du réseau d'eau potable.

## II- RESEAU D'ASSAINISSEMENT

### 1 - Eaux usées



INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2016	VALEUR 2017
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	2 943	3 022
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement	Collectivité (2)	0	0
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	18,2 t MS	27,4 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m <sup>3</sup> TTC	Déléataire	1,80 €/m <sup>3</sup>	1,74 €/m <sup>3</sup>
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2016	VALEUR 2017
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	-	-
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	37	37
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau	
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %	100 %
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	1	2
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	18	114
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0,00 u/1000 habitants	0,00 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	0,00 u/100 km	0,00 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,00	0,00
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	92 %	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	60	60
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	0,30 %	1,24 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Déléataire	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(\*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

Usines de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)
Station d'Épuration de Chauconin II	156	2 600	487
<b>Capacité totale :</b>	<b>156</b>	<b>2 600</b>	<b>487</b>

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

#### Autres installations

BO - Chaudrons
Déshuileur : Chaudrons
Deversoir Orage Chauconin Neufmontiers DO1 rue saint Barthélémy
DO : Pont de la Planche

	2013	2014	2015	2016	2017	N/N-1
<b>Canalisations</b>						
Longueur totale du réseau (km)	17,6	17,6	17,6	22,6	24,9	10,2%
Canalisations eaux usées (ml)	10 302	10 302	10 302	11 918	13 831	16,1%
<i>dont gravitaires (ml)</i>	10 302	10 302	10 302	11 918	13 831	16,1%
Canalisations eaux pluviales (ml)	7 285	7 285	7 284	10 704	11 050	3,2%
<i>dont gravitaires (ml)</i>	7 285	7 285	7 284	10 395	10 741	3,3%
<i>dont refoulement (ml)</i>	0	0	0	309	309	0,0%
<b>Branchements</b>						
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	708	708	708	708	708	0,0%
<b>Ouvrages annexes</b>						
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	138	138	138	138	123	-10,9%
Nombre de regards	522	522	543	629	659	4,8%
Nombre de déversoirs d'orage	1	1	1	1	1	0,0%

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté du 21 juillet 2015 transposant la Directive ERU).

Conformité réglementaire des rejets	à la directive Européenne	à l'arrêté préfectoral
<b>Performance globale du service (%)</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
Station d'Épuration de Chauconin II	100,00	100,00

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

#### → La conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], qui concerne uniquement les usines d'épuration de plus de 2000 EH, correspond au nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral ou, par défaut, selon les règles d'évaluation de la conformité identifiées avec la Police de l'Eau, rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24 heures. Pour calculer cet indicateur, les bilans correspondant à un débit arrivant à la station (en amont du DTS) au-delà du débit de référence caractéristique de la station et les bilans en situations inhabituelles (opérations de maintenance programmées, circonstances exceptionnelles telles que catastrophes naturelles, inondations...) sont écartés, selon la réglementation en vigueur.



Conformité des performances des équipements d'épuration	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Performance globale du service (%)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>92</b>	<b>100</b>
Station d'Epuration de Chauconin II	100	100	0	92	100

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ *Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes [P206.3]*

Cet indicateur mesure la proportion des boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation. Les filières de traitement et/ou de valorisation de ces boues peuvent être la valorisation agricole, le compostage, l'incinération, la gazéification et la décharge agréée.

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Station d'Epuration de Chauconin II	100	100	100	100	100

### III- ORDURES MENAGERES

La collecte des déchets s'effectue tous les mardis et les vendredis le matin pour les déchets ménagers, tous les mercredis pour le tri sélectif et tous les jeudis pour les déchets verts (seulement de mars à novembre).

Quatre bacs à verre sont à disposition sur le territoire communal situés à côté de la salle des fêtes place de la mairie, près du cimetière (ruelle des Fiches), et au niveau du Pré Bourdeau, à proximité des habitations collectives rue des Courtilles.

Une déchetterie est également à disposition des habitants de la commune, celle-ci est située à Crégy-les-Meaux.

La commune possède également sur son territoire des containers de collecte de textiles.